

COMMUNIQUE

KCC CLARIFIE SA POSITION SUR SES PERMIS MINIERS

Kolwezi, République Démocratique du Congo (RDC)

Kamoto Copper Company (KCC) est au courant des récentes déclarations publiques faisant état de notre prétendue intention de céder trois sites à l'exploitation minière artisanale dans la province du Lualaba. KCC souhaite apporter une clarification importante: aucun engagement de ce type n'a été pris.

KCC est un acteur clé de la province du Lualaba, en tant qu'employeur, membre actif de la communauté et contribuable. Nous avons l'intention de continuer à jouer pleinement ce rôle en exploitant l'ensemble de nos permis miniers.

Cependant, nous confirmons que, lors du récent renouvellement de nos permis miniers en 2024, trois permis (PE 4960, PE 11601 et PE 4963) ont été retournés au Cadastre Minier. Ces permis sont désormais la propriété de l'État, qui détient l'autorité exclusive quant à leur réattribution.

-Fin-

